

Représentation schématique du degré d'utilisation du sol par lot ou ilot

LOT / ILOT		surface du lot / de l'ilot [ares]		surface constructible brute [m ²]	
surface d'emprise au sol [m ²]	min. max.	min. max.	min. max.	type et nombre de logements	nombre de niveaux
surface de scellement du sol [m ²]	max.	min. max.	min. max.	type, disposition et nombre des constructions	hauteur des constructions [m]
type de toiture	max. min. max.	min. max.	min. max.		
type, disposition et nombre des constructions	max. min. max.	min. max.	min. max.		
hauteur des constructions [m]					

Délimitation du PAP et des zones du PAG

- délimitation du PAP
- délimitation des différentes zones du PAG

Courbes de niveau

- terrain existant
- terrain remodelé

Nombre de niveaux

- I, II, III, ... nombre de niveaux pleins
- +1,2,...R nombre d'étages en retrait
- +1,2,...C nombre de niveaux sous combles
- +1,2,...S nombre de niveaux en sous-sol

Hauteur des constructions

- hc-x hauteur à la corniche de x mètres
- ha-x hauteur à l'acrotère de x mètres
- hf-x hauteur au faîte de x mètres

Types, dispositions et nombre des constructions

- x-mi x maisons isolées
- x-mj x maisons jumelées
- x-mb x maisons en bande

Types et nombres de logements

- x-u x logements de type unifamilial
- x-b x logements de type bifamilial
- x-c x logements de type collectif

Formes de toiture

- tp toiture plate
- tx (y%-z%) toiture à x versants, degré d'inclinaison
- orientation du faîte

Gabarit des immeubles (plan / coupes)

- alignement obligatoire pour constructions destinées au séjour prolongé
- limites de surfaces constructibles pour constructions destinées au séjour prolongé
- alignement obligatoire pour dépendances
- limites de surfaces constructibles pour dépendances
- limites de surfaces constructibles pour constructions souterraines
- limites de surfaces constructibles pour avant-corps

Délimitation des lots / ilots

- lot projeté
- terrains cédés au domaine public communal
- ilot projeté

Degré de mixité des fonctions

- pourcentage minimal en surface construite brute à dédier au logement par construction
- pourcentage minimal et maximal en surface construite brute de logement par construction
- pourcentage obligatoire en surface construite brute de logement par construction

Espaces extérieurs privés et publics

- espace vert privé
- espace vert public
- aire de jeux ouverte au public
- espace extérieur pouvant être scellé
- voie de circulation motorisée
- espace pouvant être dédié au stationnement
- chemin piéton / piste cyclable / zone piétonne
- voie de circulation de type zone résidentielle ou zone de rencontre

Plantations et murets

- arbre à moyenne ou haute tige projeté / arbre à moyenne ou haute tige à conserver
- haie projetée / haie à conserver
- muret projeté / muret à conserver

Servitudes

- servitude de type urbanistique
- servitude écologique
- servitude de passage
- élément bâti ou naturel à sauvegarder

Infrastructures techniques

- rétention à ciel ouvert pour eaux pluviales
- canalisation pour eaux pluviales
- canalisation pour eaux usées
- fossé ouvert pour eaux pluviales

Légende complémentaire

- niveau dalle (à titre indicatif)
- accès vers parking en sous-sol (à titre indicatif)
- canalisation pour eaux mixtes existante
- canalisation pour eaux pluviales existante
- canalisation pour eaux usées existante
- construction à démolir
- construction existante
- Toiture à préserver
- toiture verte obligatoire
- niveau de référence du projet
- cotes indicatives à adapter en fonction de la profondeur réelle de la parcelle, une fois le morcellement effectué
- hauteur à la corniche du brisé de la mansarde de x mètres
- toiture mansardée
- Dalle couvrant le parking en sous-sol en partie végétalisée



REPRESENTATION SCHEMATIQUE DU DEGRE D'UTILISATION DU SOL PAR LOT
 PAG : 36,28 ares en [ZMC], 0,59 are en [ZJF] et 0,72 sans affectation

Bâtiments	LOT 1		37,27 ares	
	Surface	Type	Surface	Type
	-	3616	-	8750
	3380	1-mb	-	67-u
A	tm / tp	hf : 16,30 hc ₂ : 13,30 hc ₁ : 11,20	-	III+1S+2C
B	tm / tp	hf : 17,50 hc ₂ : 14,00 hc ₁ : 11,50	-	III+1S+1C
C	t1 / tp	hf : 19,50 hc : 15,50	-	IV+1S+1C
D	t1 / tp	hf : 19,50 hc : 15,50	-	IV+1S+1C
E	t1 / tp	hf : 16,00 hc : 12,00	-	III+1S+1C
F	t1 / tp	hf : 14,50 hc : 12,20 ha : 10,50	-	III+2S+1C

© Origine Cadastre: droits réservés à l'Etat du Grand-Duché de Luxembourg (20xx) - copie et reproduction interdites

Indice	Dessinateur	Date	Contrôleur	Modification
a	PLH	11.08.2025	TMO	Mise à jour

N° CAD: 201069-13-000 001a.dwg

maître d'ouvrage: **L'Eco-Invest Lux S.A.**

dessinateur + date + signature: **JCH 31.01.2022**

projet: **P.A.P. "Esplanade" à Remich**

contrôleur + date + signature: **TMO 31.01.2022**

objet: **Partie graphique du PAP - plan**

responsable + date + signature: **MUR 31.01.2022**

échelle: **1 : 250**

plan: **201069-13-000.001a**

BEST
INGENIEURS-CONSEILS

Bureau d'Etudes et de Services Techniques
best ingénieurs-conseils
2, rue des Sapins
L-2513 Senningerberg
+352 34 90 90
best@best.lu
www.best.lu